

TITRE III : DÉTACHEMENT D'OFFICE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 15 DE LA LOI N° 83-634 DU 13 JUILLET 1983

Mouvements Évangéliques

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

Date	16/09/1998
------	------------

Jurisdiction / Nature	DECRET
-----------------------	--------

NOR / Numéro	SPSH8801218D
--------------	--------------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006103990
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Pour les personnels des corps de direction et les directeurs des soins, tous les actes mentionnés aux articles 26 à 27-3 du présent décret sont de la compétence de l'autorité investie du pouvoir de nomination [...]

[...] auxquels s'applique l'article 20 du présent décret, est maintenu dans cette position jusqu'à sa réintégration et, au plus tard, jusqu'à l'intervention de la décision de licenciement pouvant suivre le refus [...]

[...] La mise en disponibilité est accordée de droit, sur la demande du fonctionnaire : a) Pour donner des soins au conjoint, à un enfant ou un ascendant à la suite d'un accident ou d'une maladie grave ; b) [...] Pour élever un enfant âgé de moins de huit ans ou pour donner des soins à un enfant à charge, au conjoint ou à un ascendant, atteints d'un handicap nécessitant la présence d'une tierce personne ; c) Pour [...]

RÉFÉRENCE

DECRET SPSH8801218D du 16 septembre 1998, « TITRE III : DÉTACHEMENT D'OFFICE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 15 DE LA LOI N° 83-634 DU 13 JUILLET 1983 ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGISCTA000006103990> (consulté le 31 août 2026).